Revue du Contrôle de la Comptabilité et de l'Audit
ISSN: 2550-469X
Numéro 7 : Décembre 2018

LE TOURISME EN TANT QUE LEVIER DE DEVELOPPEMENT TERRITORIAL AU MAROC : LE CAS DU MANAGEMENT DE LA DESTINATION DE LA MEDINA DE TETOUAN INSCRITE SUR LA LISTE DU PATRIMOINE MONDIAL DE L'UNESCO

TOURISM AS TERRITORIAL DEVELOPMENT LEVER IN MOROCCO : THE CASE OF MANAGEMENT OF THE DESTINATION OF TETOUAN MEDINA INSCRIBED ON THE LIST OF WORLD HERITAGE OF UNESCO

M. ABDERRAHMAN SAIDI
Doctorant au Laboratoire « EIREST »
Equipe Interdisciplinaire de Recherches et d'Etudes sur le Tourisme
Université de Paris 1 - Panthéon-Sorbonne.

Mme Edith FAGNONI,
Professeure des Universités
Université de Paris 1 - Panthéon-Sorbonne.

Résumé :

La destination touristique de la médina arabo-andalouse de Tétouan (Titawin), classée patrimoine mondial de l'UNESCO en 1997, située dans la région touristique Cap Nord du Royaume du Maroc propose aux visiteurs une offre de tourisme culturel exceptionnel, célèbre à la fois par sa spécificité et son universalité, capable de placer l'activité touristique en tant que vecteur de développent territorial et durable non seulement de la ville de Tétouan, mais aussi de l'ensemble de la région Cap Nord du Maroc. Son riche patrimoine apprécié notamment au niveau de sa culture, de son architecture et urbanisme de style mauresque lui distingue comme un modèle de patrimoine universel unique dans l'espace euro-méditerranéen. Notre article propose d'étudier le cas de la destination touristique de la médina de Tétouan en tant qu'un bien du PM très sollicité par les touristes à l'heure de la mondialisation, de l'innovation dans l'industrie touristique et de l'émergence de la notion de projet urbain prenant en considération les potentialités de la ville. Notre manuscrit s'inscrit aussi dans la perspective de présenter les retombés escomptés de l'inscription de la médina de Tétouan sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO sur le développement des entreprises touristiques à la lumière de la vision 2020 de développement du secteur touristique au Maroc.

Mots clés : Patrimoine Mondial, Développement territoriale, Management touristique, OMT, Ville de Tétouan, Maroc.

Abstract :

The tourist destination of the Andalusian Medina of Tetouan (Titawin), classified as World Heritage of UNESCO in 1997, located in North of Morocco offer to visitors an exceptional cultural tourism, famous at once by its specificity and its universality. Its rich heritage, particularly appreciated in terms of its culture, architecture and town planning, distinguishes it as a model of universal heritage unique in the Euro-Mediterranean area. Our article proposes to study the case of the tourist destination of the medina of Tetouan as a good of the PM very solicited by the tourists at the time of globalization, the innovation in the tourism industry and the emergence of the concept of urban project taking into account the potential of the city. Our article aims to present also the repercussions of the inscription of the Medina of Tetouan on the UNESCO World Heritage list, on the development of tourism enterprises in the light of the 2020 vision of development of the tourism sector in Morocco.

Key words : World Heritage, Territorial Development, Tourism Management, UNWTO, Tetouan City, Morocco.

Introduction :

La médina arabo-andalouse de Tétouan fait partie des villes historiques marocaines inscrites sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO. D'après l'institution spécialisée de l'UNESCO, la médina de Tétouan (ou Titawin) a été classée Patrimoine Mondial en 1997 vu les critères (ii), (iv) et (v), tenant en compte les spécificités urbaines architecturales et sociales remarquables de la médina, qui demeure avant d'être inscrite Patrimoine de l'Humanité, classée parmi les villes savantes, celles où vivent les érudits et où l'on cultive les lettres et les arts. La médina de Tétouan avec son « Ensanche » représente un modèle typique de patrimoine culturel des villes historiques méditerranéennes, qui offre inévitablement une complémentarité exceptionnelle des fonctions commerciales, résidentielles, architecturales et touristiques.

Le présent article s'inscrit dans le cadre de la problématique générale du management et de la mise en tourisme des villes et espaces publics, tirant profit de l'importance de l'approche pluridisciplinaire dans la mise en place des nouvelles stratégies de marketing territorial et de développement touristique des villes émergentes prenant comme exemple le cas de la ville de Tétouan, classée patrimoine mondial de l'UNESCO. Entre entres, l'article a comme objectif de mettre l'accent sur le thème de la gestion du patrimoine universel de cette ville en tant qu'un des meilleurs sites marocains inscrits sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO. Il aura lieu aussi dans le présent article de réfléchir sur le contexte actuel de cette ville historique caractérisé par la dynamisation de son marché touristique, la rénovation de son patrimoine « universel » et la mise en place de plusieurs projets de réhabilitation et de muséification de son cadre bâti visant en premier lieu la sauvegarde de son patrimoine historique, mais aussi à mieux promouvoir la destination touristique de la ville et à mieux placer les produits touristiques notamment ceux liés au type de tourisme culturel, en tant que vecteurs de développement territorial et durable de la médina de Tétouan et de l'ensemble du territoire Cap-Nord du Maroc. Comment alors peut-on dans ce contexte concevoir un projet urbain qui prend en considération les défis de la sauvegarde du patrimoine de la médina au même temps que les perspectives de développement durable et touristique de la ville ? Et comment la patrimonialisation de l'espace urbain peut-elle contribuer à la création d'une nouvelle dynamique de promotion et de management touristique ?

À cet égard, nous estimons important d'appréhender notre article par mettre l'accent sur l'approche institutionnelle et normative à propos l'inscription d'un tel site sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO et les critères relevant de la gestion des biens et cultures dans un territoire, notamment à l'heure actuelle de l'internationalisation des échanges et de la mondialisation de l'industrie touristique. Par la suite nous s'arrêtons sur la situation de développent touristique des sites du patrimoine mondial de l'UNESCO au sens large à l'échelle des villes historiques de la région méditerranéenne. En fin, nous allons illuminer notre étude à partir le cas de la ville historique de Tétouan, une ville marocaine située au Nord du Maroc classée patrimoine mondial de l'UNESCO, qui s'affirme de plus en plus au Maroc comme une nouvelle destination touristique émergente tout près de l'Europe.

1. La mondialisation de l'industrie touristique des sites inscrits sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO :

1.1 L'approche normative et institutionnelle de l'UNESCO :

Tout d'abord, il convient de noter que l'inscription d'un site sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO passe préalablement par un cadre normatif qui se distingue selon notre avis par deux sources majeures :

- La première est internationale où se regroupent d'une part la Convention de 1972 et son instrument « les Orientations », et d'autre part les Recommandations, les Déclarations et les Chartes qui en découlent.
- La seconde est nationale, où on retrouve les réglementations qui régissent le patrimoine culturel national et les différents documents d'urbanisme et d'aménagement concernant chaque pays que ce soit Plans d'aménagement urbain (PAU), Plans communaux de développement (PCD), Schémas Directeurs d'Aménagement Urbain (SDAU) qui interviennent simultanément dans la protection et la sauvegarde du patrimoine.

Dans le cadre le plus concret, l'inscription des sites et biens par l'UNESCO prend la voie d'un circuit institutionnel. À cet égard, nous pouvons distinguer **en premier lieu** entre les Etats parties qui sont les pays qui ont ratifié la Convention du patrimoine mondial de 1972[i], que selon l'article 29 de la Convention doivent protéger les valeurs pour lesquelles leurs sites ont été inscrits sur la Liste ; ils sont également encouragés à présenter à l'UNESCO des rapports sur l'état de conservation de ces sites. Conformément aux dispositions internationales, cela en vue d'assurer une protection de la communauté internationale aux caractéristiques patrimoniales exceptionnelles ayant permis à un site d'être inscrit sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO.

En deuxième lieu, il est important de comprendre le rôle joué par l'UNESCO en tant qu'organisation internationale spécialisée, qui permet un cadre institutionnel dans lequel s'inscrit et évolue la gestion des biens inscrits sur la liste. Dorénavant, il faut noter que l'action de l'UNESCO se fait notamment par le biais des acteurs suivants :

- **L'Assemblée générale de l'UNESCO :** qui comprend tous les Etats parties à la Convention et se réunit une fois tous les deux ans dans le cadre d'une session ordinaire de la Conférence générale de l'UNESCO.
- **Le Comité du patrimoine mondial :** qui est responsable de la mise en œuvre de la Convention du patrimoine mondial et c'est à lui de décider si un site est accepté pour inscription sur la liste du patrimoine mondial.
- **Le centre du patrimoine mondial à l'UNESCO :** Le centre coordonne au sein de l'UNESCO les activités relatives au patrimoine mondial, et assure la gestion quotidienne relative à la Convention. Il coopère aussi avec des département qui

travaillent sur les questions liées à la conservation, à la fois au sein de l'UNESCO - notamment avec la Division du patrimoine physique au Secteur de la culture, et la Division des sciences écologiques au secteur des sciences, et à l'extérieur, particulièrement avec trois organismes consultatifs, l'ICOMOS, l'UICN et l'ICCROM, ainsi qu'avec d'autres organisations internationales comme l'Organisation des villes du patrimoine mondial (OVPM) et le Conseil international des musées (ICOM).

Tableau n°1 : Critères pour l'évaluation de la valeur universelle exceptionnelle.

« (i) représenter un chef-d'œuvre du génie créateur humain ;
(ii) témoigner d'un échange d'influences considérable pendant une période donnée ou dans une aire culturelle déterminée, sur le développement de l'architecture ou de la technologie, des arts monumentaux, de la planification des villes ou de la création de paysages ;
(iii) apporter un témoignage unique ou du moins exceptionnel sur une tradition culturelle ou une civilisation vivante ou disparue ;
(iv) offrir un exemple éminent d'un type de construction ou d'ensemble architectural ou technologique ou de paysage illustrant une ou des périodes significative(s) de l'histoire humaine ;
(v) être un exemple éminent d'établissement humain traditionnel, de l'utilisation traditionnelle du territoire ou de la mer, qui soit représentatif d'une culture (ou de cultures), ou de l'interaction humaine avec l'environnement, spécialement quand celui-ci est devenu vulnérable sous l'impact d'une mutation irréversible ;
(vi) être directement ou matériellement associé à des événements ou des traditions vivantes, des idées, des croyances ou des œuvres artistiques et littéraires ayant une signification universelle exceptionnelle. (Le Comité considère que ce critère doit préférablement être utilisé en conjonction avec d'autres critères) ;
(vii) être des exemples éminemment représentatifs des grands stades de l'histoire de la terre, y compris le témoignage de la vie, de processus géologiques en cours dans le développement des formes terrestres ou d'éléments géomorphiques ou physiographiques ayant une grande signification ;
(viii) être des exemples éminemment représentatifs de processus écologiques et biologiques en cours dans l'évolution et le développement des écosystèmes et communautés de plantes et d'animaux terrestres, aquatiques, côtiers et marins ;
(ix) être des exemples éminemment représentatifs de processus écologiques et biologiques en cours dans l'évolution et le développement des écosystèmes et communautés de plantes et d'animaux terrestres, aquatiques, côtiers et marins ;
(x) contenir les habitats naturels les plus représentatifs et les plus importants pour la conservation in situ de la diversité biologique, y compris ceux où survivent des espèces menacées ayant une valeur universelle exceptionnelle du point de vue de la science ou de la conservation ».

Source : A. SAIDI. D'après l'UNESCO, 2018.

1.2 L'approche de développement durable du tourisme de l'OMT :

S'appuyant sur le cadre normatif et institutionnel régissant l'inscription des biens sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO, il s'avère important de mentionner par la suite la nouvelle approche de développement durable du tourisme [ii] promue par l'Organisation mondiale du tourisme (OMT) qui distingue quant à son approximation de l'objet tourisme entre trois éléments : voyageur, touriste et visiteur. À cet égard, elle définit le voyage comme « les activités des voyageurs »[iii]. À noter qu'un voyageur est une personne qui se déplace entre différents lieux géographiques pour quelque motif et durée que ce soit » (Kotler. P, 2016). Le visiteur et le touriste sont quant à eux des types particuliers de voyageurs. En effet, selon l'OMT, un visiteur est « une personne qui fait un voyage vers une destination située en dehors de son environnement habituel, pour une durée inférieure à un an, et dont le motif principal de la visite (affaires, loisir ou autre motif personnel) est autre que celui d'exercer une activité rémunérée dans le pays ou le lieu visité (IRTS 2008, 2.9).

Un visiteur (du tourisme interne, récepteur ou émetteur) est qualifié toujours par l'OMT de touriste (ou visiteur qui passe la nuit) s'il passe une nuit sur place, et de visiteur de la journée (ou excursionniste) dans le cas contraire (IRTS 2008, 2.13). De la même manière, la décision de proclamer l'Année 2017 une année internationale du tourisme durable pour le développement, représente une opportunité unique d'accroître la contribution du secteur du tourisme aux trois piliers de la durabilité, l'économique, le social et l'environnemental[iv].

Illustration n°1 : Schéma de développement durable du tourisme.

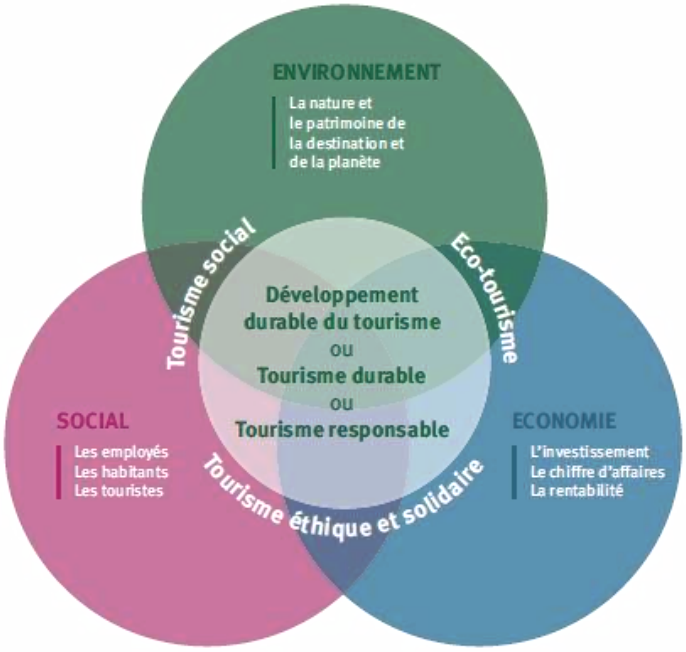

Source : Atout France.

1.3 L'importance du tourisme pour l'économie des destinations :

À partir de ce qui précède, il n'est pas un secret l'importance du tourisme pour l'économie mondiale et en particulier l'économie des destinations, notamment que le secteur connaît une croissance remarquable selon même les chiffres de l'OMT.

En France, hormis Paris, de grandes métropoles se dotent de diverses infrastructures et outils de promotion des destinations, en créant des marques, des logos, par exemples Only Lyon, So Toulouse, ou encore le Projet du Grand Paris qui vise à placer le tourisme métropolitain au centre de l'élaboration d'un projet visant à transformer toute une agglomération en une grande métropole mondiale et européenne (Kotler, P. 2016).

Illustration n°2 : L'importance du tourisme.

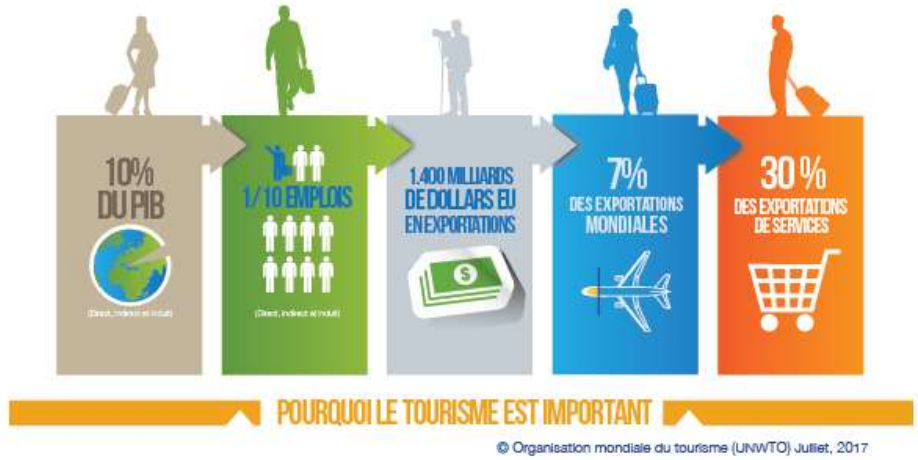

Source : UNWTO, Juillet 2017.

Outre, le tourisme permet la création d'emplois directs dans les hôtels, les restaurants, les établissements de commerce de détail et le transport et la création des agences de promotion des destinations touristiques. Toutefois, la croissance du tourisme influe sur la base sociale et culturelle des destinations de manière positive ou négative, et les organisateurs, touristiques doivent tenir compte de la capacité de l'environnement d'un lieu à supporter tous les résidents de la région et pas seulement les touristes.

1.4 Les stratégies en matière de tourisme et d'investissements :

Autres éléments intervenant dans l'industrie touristique contemporain, ce sont les stratégies en matière de tourisme et d'investissement misent en place par les opérateurs du tourisme. Il existe d'innombrables exemples de destinations qui redécouvrent leur passé, capitalisant sur le lieu de naissance d'une personne célèbre, un événement, un monument historique et architectural, ou même la valorisation d'un paysage urbain dans le temps et l'espace, etc. Toutefois, les deux principales stratégies utilisées par les destinations touristiques pour attirer

les visiteurs sont les événements culturels et les attractions d'un site, surtout si ce site possède le Branding de valeur universelle exceptionnelle « VUE », ou si il est classé patrimoine mondial de l'UNESCO.

1.5 La mise en tourisme d'un site du patrimoine mondial de l'UNESCO :

Les expériences en matière de la mise en tourisme d'un site du patrimoine mondial de l'UNESCO, confirment en ce qui concerne l'articulation entre le patrimoine et le tourisme, le fait contemporain de l'invention du patrimoine par rapport à l'invention du tourisme. Récemment, nous constatons que la mondialisation de l'industrie touristique, a fait que le concept de tourisme évolue plus rapidement par rapport à celui de patrimoine, voir quelques fois en dépit des avantages offerts par ce dernier surtout si le bien retient le label « Patrimoine mondial de l'UNESCO ». Néanmoins, le phénomène tourisme interpelle lui aussi les territoires y compris les villes historiques du PM et leurs poussent à créer plus de marques et de labels afin de préserver l'identité de leurs biens et monuments et s'adapter aux différents types de tourisme (loisir, équitable, culturel, etc.), proposés dans un marché touristique impulsé de plus par le secteur privé, ce qui rend le développement touristique surtout des sites du patrimoine mondial de l'UNESCO plus attractif au regard des opérateurs (public, privé) et en besoin continu des réglementations et des chartes favorisant un tourisme éthique et responsable (ICOMOS, 1999).

Cette articulation entre le tourisme et le patrimoine mondial, a prévenu que la gestion et le développement du tourisme constituent un enjeu majeur pour toutes les villes du patrimoine mondial, ce qui a signifié que la relation entre tourisme et patrimoine devient donc au centre des préoccupations des contributeurs en charge de la conservation urbaine ou du développement de la ville, voir même au centre des préoccupations des opérateurs et institutions internationales chargés de la gestion du patrimoine à l'instar de l'OMT, l'UNESCO, ICOMOS et autres, etc.[v]

Nous dénotons ici que notre objectif principal dans cet article est de promouvoir la destination touristique de la médina de Tétouan, classée patrimoine mondial de l'UNESCO à travers notamment la valorisation de son riche patrimoine architectural et urbanistique, s'appuyant plus particulièrement sur les vertus et les avantages de l'analyse typo-morphologique, qui reste une des principales méthodes utilisées par les professionnels de l'urbanisme et du patrimoine pour la réhabilitation et la valorisation du cadre bâti et promouvoir des actions exemplaires de la coopération internationale visant la sauvegarde du patrimoine local et la génération des principes de développement durable du tourisme.

1.6 Les capacités de gestion des villes historiques du Patrimoine mondial :

Certes le patrimoine est devenu un enjeu de développement depuis quelques années, non seulement parce qu'il constitue un potentiel économique, grâce au tourisme notamment, mais aussi, dans un autre registre, parce qu'il contribue à la promotion de l'identité culturelle d'un peuple, et d'un territoire.

Depuis 2007, la population mondiale est devenue majoritairement urbaine. Au Maroc, le taux d'urbanisation a dépassé le seuil de 60% depuis 2015. Les capacités de gestion au sein des municipalités sont confrontées à de nombreux défis qu'elles affrontent dans des domaines clés du développement et de management public (MAHIR M.A., & CHERKAOUI. M, 2017). À cela s'ajoute la nécessité de renforcer la communication avec les citoyens pour garantir une nouvelle approche de concertation et de participation citoyenne et valoriser leur implication dans l'action publique, surtout dans une ère marquée par la montée en puissance des nouvelles technologies de l'information et de la communication « NTIC », d'où l'importance de s'arrêter en optique de géographie urbaine sur la question de la patrimonialisation de l'espace public.

Longtemps réduit à une approche essentiellement fonctionnelle au détriment du cadre de vie urbaine, la conception des espaces publics répond aujourd'hui à des enjeux nombreux surtout de l'historié, de la patrimonialisation et de la muséification dans une approche plus ouverte sur la préservation du patrimoine urbain fasciné plus que jamais aujourd'hui par les questions de développement durable et de la montée en puissance du facteur tourisme.

2 Le patrimoine mondial de l'UNESCO dans les villes de la Méditerranée :

2.1 Les villes patrimoine mondial de l'UNESCO :

La coopération entre les villes historiques proclamées patrimoine mondial de l'UNESCO situées entre les deux rives de la méditerranée en vue de mieux promouvoir et sauvegarder leurs patrimoines, favorise sans aucune doute les échanges entre les villes d'une même région partageant en effet la même culture et la même civilisation. Concrètement, il convient de noter à propos le rive sud de la méditerranée, que sur les 546 sites culturels inscrits sur la liste du patrimoine mondial établie par l'UNESCO, on trouve douze pays arabes signataires de la convention du patrimoine mondial ce qui représente en réalité un chiffre important, parmi on relève jusqu'à 53 sites qui sont inscrits sur la liste de l'UNESCO dont 22 sont des villes historiques.

Illustration n°3 : Signalétique de l'UNESCO.

Source : UNESCO, 2018.

Pour le rive nord de la méditerranée, c'est-à-dire, sud de l'Europe méditerranée, les statistiques de l'UNESCO montrent un chiffre de 194 sites inscrits sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO, distinguant 57 villes qui appartiennent à la région des villes de l'Europe du Sud et de la Méditerranée, incluant 36 villes qui sont annexées à un réseau

« OPVM » de villes du patrimoine mondial de l'UNESCO, qui est une organisation internationale non gouvernementale sans but lucratif, qui ne figure pas au nombre des organisations partenaires de l'UNESCO, comme l'ICCROM, l'ICOMOS, et l'U.I.C.N, identifiées dans la Convention du patrimoine mondial de l'UNESCO de 1972.

2.2 Le tourisme culturel dans les villes de la Méditerranée :

La richesse de la région euro-méditerranéenne est amplement reconnue à l'échelle internationale, ce qu'explique la reconnaissance par l'UNESCO de 57 villes qui sont inscrits sur la liste du patrimoine mondial. En effet, tenant compte du critère de la valeur et de l'étendue du patrimoine culturel distribué sur un territoire donné, les villes du patrimoine mondial de l'Europe du Sud et de la Méditerranée arrivent en tête dans la valorisation et le management du secteur touristique du patrimoine mondial.

Jusqu'à présent, le potentiel du tourisme culturel n'a pas été exploité comme il le mérite dans le Sud de l'Europe et en Méditerranée. La prédominance du tourisme « soleil et plage » a relégué le tourisme culturel à un second plan dans la plupart des pays du Sud de l'Europe. Ce n'est que pendant ces dernières années que l'on a pu assister à l'émergence d'un tourisme culturel en train de redécouvrir non seulement le patrimoine monumental et culturel de ces villes, mais aussi une palette variée et intéressante de produits touristiques issus de ce patrimoine culturel, dont le Maroc dispose un nombre important de sites culturels d'exception qui constituent une source d'attractivité pour les touristes.

Illustration n°4 : Villes marocaines classées patrimoine mondial.

Source : M. BENABOUD, 2018.

2.3 La distinction Patrimoine mondial par l'UNESCO :

La distinction Patrimoine mondial décernée par l'UNESCO appose un label de prestige qui inscrit ces villes sur la carte des grandes routes du tourisme culturel, en contribuant ainsi à leur promotion. Selon les expériences des pays situés dans la région euro-méditerranéenne, l'initiative de la création de produits thématiques a réussi en plusieurs pays à rapprocher le patrimoine historique d'un nombre croissant de visiteurs potentiels.

En effet, les villes du patrimoine mondial sont un pôle d'attraction du tourisme culturel qui nécessite de toute urgence la collaboration de tous les secteurs pour mettre en place des actions touristiques correctes et durables, qui facilitent la mise en place d'un plan d'action pour le tourisme[vi], surtout lors de disposition des infrastructures touristiques de qualité, capable de mettre en valeur les potentiels touristiques d'une région.

Dans ses principes, la Charte du Tourisme culturel élaboré dans les pays développés, avance une réponse favorable pour que le tourisme devient l'un des principaux vecteurs d'échange culturel et de développement territorial, géré surtout d'une manière durable et responsable dans l'intérêt des générations actuelles et futures Il est donc indispensable d'instaurer une bonne planification de la sauvegarde et du tourisme dans les villes du patrimoine mondial pour offrir au visiteur la garantie d'une meilleure image sur le pays et ses traditions.

2.4 Nombre de visiteurs par l'OMT dans la région :

La Méditerranée est l'une des régions touristiques les plus visitées au monde. Elle accueille un touriste international sur trois, recouvre plus du quart des recettes du tourisme international et totalise près de 20 % du marché mondial du tourisme de croisière[vii].

En 2014, 343 millions de touristes internationaux ont visité une destination méditerranéenne. Selon les prévisions à long terme de l'OMT, ce nombre devrait dépasser les 500 millions à l'horizon 2030.

Pour la région Nord de la méditerranée, d'après l'OMT, en 2015, le nombre de visiteurs a augmenté selon les indices suivants : 84.5 millions pour la France, soit 13,9 % des arrivées des touristes internationaux en Europe; 68.2 millions pour l'Espagne, soit 11,2 % des arrivées ; 50.7 millions pour l'Italie, soit 8,3 % des arrivées en Europe[viii]. Ces trois pays sont les mieux placés au classement européen et seuls les États-Unis se placent à leur hauteur au niveau mondial.

Pour la région Sud de la méditerranée, d'après l'OMT, en 2015, le nombre de visiteurs a augmenté de : 10.2 millions pour le Maroc, soit 19 % des arrivées des touristes internationaux en Afrique ; 9.2 millions pour L'Egypte, soit 17,1 % des arrivées au Moyen Orient ; 5.3 millions pour la Tunisie, soit 10 % des arrivées en Afrique[ix]. En fin, nous pouvons rappeler à propos l'importance du secteur touristique dans la région euro-méditerranéenne, que, sur les 23 millions de places hôtelières ou similaires dans le monde, environ 30 % se trouvent dans les pays de la région.

Illustration n°5 : Arrivées de touristes internationaux.

Source : UNWTO, Juillet 2017.

2.5 L'offre touristique des villes du patrimoine mondial en méditerranée :

Quant à l'offre des villes du patrimoine mondial, les nombreux monuments et édifices historiques, l'urbanisme des vieux quartiers historiques, le patrimoine matériel et immatériel sont en soi une offre de premier ordre pour le tourisme culturel. En outre, la région euro-méditerranéenne est l'une des premières régions du monde en concentration de musées et d'œuvres d'art.

Riches en monuments et en musées, les villes inscrites sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO programment habituellement un calendrier annuel d'événements culturels d'une qualité incontestable, d'autant plus connaissent un nombre croissant d'opérateurs publics et privés intéressés pour investir dans la restauration du patrimoine historique et promouvoir l'offre de tourisme culturel.

2.6 L'interrelation entre le tourisme et le développement local :

Le tourisme est essentiellement une forme de développement économique qui s'appuie sur les ressources culturelles. Mais c'est aussi une forme de développement qui, bien que participant de la réalité économique, est un moyen pour les individus et les sociétés de connaître et de comprendre leurs environnements et leur passé respectifs. En tant qu'expérience à la fois instructive et gratifiante, le tourisme peut être un outil de d'émancipation permettant de s'enrichir et de communiquer intellectuellement, émotionnellement et spirituellement. C'est précisément ce flux et ces échanges entre les gens qui différencient le tourisme des formes plus mécanistes du commerce et du développement économique à l'échelle planétaire.

L'un des aspects les plus remarquables du développement depuis un demi-siècle aura été la mobilisation du tourisme en tant que vecteur privilégié du développement économique aux niveaux local, régional et national (Robinson, M. & Picard, D, 2006).

Dans un contexte positif, le tourisme offre des perspectives de développement plus durable, mais pour bien des pays défavorisés et à l'environnement dégradé, la culture, le patrimoine et

la nature sont les seules ressources qui peuvent encore été mises en valeur. Or, en l'absence d'investissements publics ou privés, le développement touristique a tendance à être accaparé par des investisseurs étrangers venus des pays développés, qui sont trop heureux de profiter d'un climat financier favorable et d'une réglementation généralement peu contraignante en ce qui concerne les impacts négatifs du tourisme sur la société et l'environnement. Il faut donc le souligner, contrairement à ce qui se passé dans les pays développés, les marchés dont dépend le développement du secteur touristique sont utilisés presque exclusivement en dehors du pays d'accueil.

2.7 La place du tourisme dans les pays en développement :

Pour les pays en développement, le tourisme est un produit d'exportation qui pèse de plus en plus lourd dans la balance commerciale avec un rythme de croissance des entrées touristiques d'une année à l'autre supérieur à la moyenne mondiale. D'après la CNUCED (2004c), pour le groupe des 49 pays les moins avancés (PMA) le tourisme est la principale source de rentrées de devises (si l'on excepte l'industrie pétrolière qui ne concerne que trois pays de ce groupe), alors qu'en 2001 les PMA avaient recueilli moins de 1% du total mondial des recettes du tourisme.

En dépit des problèmes auxquels ils doivent faire face, le tourisme demeure pour les pays en développement et les PMA (à condition d'être bien géré, avec un soutien stratégique et ciblé) un outil privilégié de développement et de rééquilibrage de la balance Tourisme, culture et développement durable des paiements, et ceci pour plusieurs raisons :

a. En tant qu'activité à forte intensité de main-d'œuvre, le tourisme offre large éventail de possibilités d'emplois locaux plus ou moins qualifiés – notamment pour les femmes et les jeunes, en milieu urbain comme en zone rurale.
b. Le tourisme bien géré permet d'engrainer des devises en utilisant la spécificité culturelle des pays en développement sans perturber gravement l'environnement comme c'est par exemple le cas de l'exploitation forestière ou de l'industrie lourde.
c. Le développement du tourisme permet une diversification de l'économie qui évite de dépendre d'un seul secteur d'exportation.
d. L'infrastructure touristique nécessite des investissements relativement modestes par rapport à d'autres secteurs d'activité et cette infrastructure répond aussi aux besoins de la population locale et peut être utilisée par elle.
e. Enfin, et c'est très important, le tourisme présente l'avantage par rapport à d'autres activités industrielles de promouvoir la culture locale sur la scène mondiale, suscitant ainsi une prise de conscience du véritable potentiel des nations en développement.

3 La promotion de la destination de Tétouan à la lumière de la vision 2020 de développement touristique au Maroc :

3.1 Les spécificités architecturales et urbaines de la ville de Tétouan, classée patrimoine mondial de l'UNESCO :

Située à l'extrémité ouest de la côte méditerranéenne marocaine, à peu près d'une quarantaine kilomètres du détroit « Gibraltar », et à proximité de site archéologique « Tamouda », la médina de Tétouan a connu de nombreuses péripéties et périodes troubles à partir du XIème siècle et fut totalement ruinée par les Espagnols au début du XV^{ème} siècle. Ce n'est qu'après de 1492 que le grenadien Sidi Aboul Hassan Al-Mandari, originaire de Grenade, recréa de ses ruines la nouvelle ville de Tétouan, avec notamment, au sein de ce nouveau noyau initial, la Grande Mosquée, la première forteresse et la première enceinte. C'est plus particulièrement au cours de cette période de la refondation de la ville que remontent les principales spécificités architecturales et urbaines de la cité.

La typologie de construction de la médina de Tétouan a été influencée par les formes de construction de l'Ère moderne, elle réaffirme les caractéristiques urbanistiques et architecturales de la ville musulmane construite à l'occident surtout à « Al Andalus » et « Córdoba » vers la fin du XV^{ème} siècle. L'activité économique héritée du mode de vie en l'Andalousie et le type de fonctions transmises à Tétouan par les artisans et les commerçants venant de l'Andalousie, vont jouer un rôle important dans la répartition spatiale et économique de la ville traditionnelle.

3.2 L'influence de la culture andalouse sur l'art et l'architecture de la médina de Tétouan :

La médina de Tétouan représente un exemple typique de l'influence de la culture andalouse au Nord du Maroc, à l'égard des autres villes traditionnelles marocaines qui ont connu presque la même influence, comme Chefchaouen, Ouazan, Rabat, Salé, Assila et autres. La médina a été implantée dans un noyau « Agora » juste au-dessus de la rivière Oued Martil. Aussi, selon les écrits[x], la médina de Tétouan a été probablement située dans la zone actuelle en raison de l'existence d'une source importante d'eau dans le versant sud de la montagne « Dersa ».

Illustration n°6 : Centre ville de Tétouan.

Source : Manuel Professionnel du Tourisme www.visittetouane.com

Le patrimoine de la médina arabo andalouse de Tétouan[xi], est un patrimoine qui est marqué à la fois par sa spécificité et son universalité, présentant en effet un modèle de patrimoine universel unique dans l'espace Euro-méditerranéen. De part sa position stratégique, la ville historique de Tétouan dut jouer un rôle important comme point de jonction et de transition entre deux civilisations et deux continents[xii].

3.3 Diversité et richesse culturelle de la ville :

En raison des facteurs identiques qui se résument dans l'emplacement géographique, le commerce en plein essor, la possession d'un port au bout de la mer méditerranéenne et la diversité des communautés qui l'habite, la médina de Tétouan a été comptée parmi les principales villes du Maroc au XVIII^{ème} siècle.

Aussi, Tétouan, de part son essor et ouverture naturelle sur les pays de la méditerranée et « Gibraltar », et aussi sur les pays arabes et de l'orient, qui ont laissé en effet une influence qui s'est manifestée concrètement dans la vie quotidienne, la ville a pu s'adapter avec d'autres cultures et des civilisations nouvelles, en plus de l'adoption des coutumes et traditions émanant des ères géographiques avoisinant la méditerranée, que ce soit de l'Andalousie et de l'orient ou de l'empire ottoman. Cette influence a été perçue notamment au niveau de l'artisanat et de l'architecture domestique de la médina[xiii].
Dans cette dynamique de rencontre de civilisation et de développement économique et urbanistique s'est produit la construction des palais, des mosquées et les maisons typiques des principales familles tétouanaises, sans néanmoins oublier, que dans ce même contexte, la médina de Tétouan a vu un essor culturel important et elle est devenue une ville très connue par les ambassades européennes et les visiteurs étrangers surtout par être un passage sine qua non avant l'arrivé à Meknès, la capitale du Maroc à l'époque du Sultan Molay Ismail au XVIII^{ème} siècle[xiv].

3.4 La valeur architecturale exceptionnelle de la ville :

La recherche de la typologie et de la valeur architecturale exceptionnelle de la médina de Tétouan en tant que patrimoine mondial de l'UNESCO[xv], permet de distinguer trois grands types d'architecture dans la médina de Tétouan : le traditionnel, le néo-traditionnel et le contemporain. Le style architectural intérieur de la ville reflète le développement urbain andalou et les traits de l'architecture moderne réunis en meilleure interaction et chapeauter par le grenadien Sidi Ali Al Mandri, pour former l'ancienne ville de Tétouan dite aussi « Fille de Grenade ».

La reconstruction de la ville au IX^{ème} / XV^{ème} siècle, par le Grenadin Sidi Al-Mandri, accompagnés des premiers morisques andalous fuyant de la reconquête chrétienne, a fait d'elle un lieu d'accueil de la civilisation andalouse. Recréée par les morisques andalous, la

ville fut aussi développée par eux, créant une cité à l'image de celle qu'ils avaient dû quitter[xvi]. Certes, Tétouan située dans la côte nord du Royaume du Maroc se distingue par son architecture et mosaïque traditionnelle marocaine, dont les caractéristiques andalouses sont évidentes.

Illustration n°7 : Porte « Bab El Okla » de la médina de Tétouan.

Source : Manuel Professionnel du Tourisme www.visittetouane.com

3.5 L'esprit du lieu de la ville historique de Tétouan :

Le mur d'enceinte de la ville dessinée par Sidi al-Mandri, avec sa grande taille, son épaisseur, la régularité de ses tours, en est le meilleur exemple d'une vie urbaine sophistiquée qui s'ornent de motifs empruntés plus spécifiquement d'Al-Andalus[xvii].

De la ville « mandarite » du IX^{ème} / XV^{ème} et X^{ème} / XVI^{ème} siècle, il reste aujourd'hui quelques vestiges : les murs extérieurs et trois bastions de la casbah de Sidi al-Mandri, comparable aux forteresses de style mudéjar ; la mosquée Erzini, dont la marque originelle est la simplicité et la petitesse de son minaret construit à une époque où les maisons voisines ne le dépassaient guère plus[xviii].

Les restes de l'architecture de cette époque se font rares; le trace actuel des rues avec ses cluse-de-sac, ses petits jardins ou encore les rues couvertes, sabat, situées dans le quartier résidentiel (à l'époque, le quartier al-Mtamar, où furent aménagés des silos souterrains), évoquent sans conteste la ville morisque que fut Tétouan au X^{ème} / XVI^{ème} siècle.

Le travail du cuir, qui fit la renommée de la ville, date de cette époque et les tanneries furent regroupées dans l'angle nord-ouest de la ville originelle. À l'origine forteresse, destinée à protéger les émigrés andalous qui la fondèrent, la ville de reflète toutefois la volonté de ses bâtisseurs de développer une vie urbaine sophistiqué alliant confort et sécurité. La surface de la ville quadrupla pour atteindre la taille de la ville fortifiée d'aujourd'hui. Débordant largement les fortifications de l'établissement al-Mandri, elle fut entourée d'une enceinte nouvelle au XII^{ème} / XVIII^{ème} siècle.

3.6 Les monuments historiques de la ville :

Tout au long du XI^{ème} / XVII^{ème} et XII^{ème} / XVIII^{ème} siècle, les monuments porteront l'empreinte de l'architecture mauresque : sobriété et absence de surface décorées, comme en

témoignent les maisons et les mosquées dont la simple décoration consiste en des bandes de briques et quelques arches aveugles, les mosquées présentent souvent dans leur intérieur des arcades semi-circulaire et non pas en fer à cheval comme dans l'architecture traditionnelle d'Afrique du Nord depuis les Almoravides. Concernant l'architecture religieuse, la Medrassa de Loukach[xix] construite au XII^{ème} / XVIII^{ème} siècle, est la seule Medrassa traditionnelle encore visible. Au XIX^{ème} siècle, la ville a continué de s'épanouir, et l'on a assisté à l'émergence de nombreux palais, comme celui de « Dar Lebbadi », qui faisait objet vu son importance patrimoniale et architecturale d'une réhabilitation dans le cadre de programme de coopération qui réunit la ville de Tétouan avec la région d'Andalousie en Espagne[xx] (Junta de Andalucia). Si le style est andalou, les techniques de construction s'inspirent de techniques modernes venues d'Europe. Les piliers de fer se substituèrent aux piliers de bois caractérisant les maisons du XIII^{ème} / XIII^{ème} siècle.

3.7 Les musées, vecteurs d'un nouveau visage culturel de Tétouan :

La création de musées se présente aujourd'hui à l'heure de la mondialisation comme une opportunité réelle de transformation et de rénovation de la ville. C'est ainsi l'industrie de création de musées devient à l'ère moderne une composante importante du projet de ville et un musée dit « de référence » est désormais considéré comme un produit d'appel, qui peut aider à requalifier une ville et son territoire et à qualifier une destination touristique. La ville de Tétouan accueille de nombreux musées remarquables qui peuvent participer de façon plus active au rayonnement et l'attractivité culturelle de la ville, surtout à l'appui de la mise en place d'une nouvelle stratégie de conservation, de management et de gestion intégrée desdits établissements, notamment les suivants :

1. **Musée Archéologique de Tétouan :** un musée unique dédié spécialement à l'histoire antique de la cité, construit en 1939 et inauguré le 19 juillet 1940. Il revêt une grande valeur scientifique et patrimoniale.
2. **Musée ethnographique d'Arts Marocains de Tétouan :** créé en 1928, ce musée est considéré comme un chef d'oeuvre tétouanais. Ce musée se distingue à travers une exposition permanente, des costumes traditionnels et des instruments de musique, les traditions, les us et coutumes de la ville de Tétouan et de sa région.
3. **Musée d'art contemporain de Tétouan :** Le centre d'art moderne de Tétouan est considéré comme l'un des symboles les plus importants de l'histoire de l'art et de la mémoire commun, artistique et culturelle de la ville de Tétouan.
4. **Musée Loukach :** Le Musée spirituel par excellence de la ville. Il est situé dans la medersa Loukach, ancienne medersa du XVIII^{ème} siècle, un identique lieu manifestant la qualité et le prestige du patrimoine architectural et urbanistique de la médina de Tétouan.

Illustration n°8 : Musée Archéologique de Tétouan.

Source : http://www.minculture.gov.ma

3.8 Les festivals, outils de promotion de Tétouan en tant que capitale artistique et culturelle du Nord au Maroc :

La ville de Tétouan se distingue par de nombreux festivals qui contribuent à l'animation et l'attractivité touristique de la ville tout au long de année, dont les plus importants sont les suivants : Le Festival International du Cinéma Méditerranéen créé en 1985, le Festival International de Luth, le Festival International de la Bande Dessinée et le Festival Voix de femmes rendant hommage lors de chaque édition à toutes celles qui ont œuvré inlassablement pour mener leur ville au XXI^{ème} siècle, tout en préservant son authenticité et son identité plurielle.

1. **Le Festival International du Cinéma Méditerranéen :** La ville de Tétouan se distingue par de nombreux festivals dont le plus important est le Festival International du Cinéma Méditerranéen créé en 1985. En 2015, le FICMT a fêté ses 30 ans. Trois décennies de labeur acharné, ont permis à ce que ce premier événement cinématographique international au Maroc devienne un rendez-vous incontournable pour tous les professionnels du 7ème Art.
2. **Festival International de Luth :** Ce festival se veut un évènement d'échange et de renforcement du brassage culturel, de tolérance et de convivialité à travers de l'instrument de Luth, cet instrument qui traverse le temps et rejoint les espaces interculturels à travers le monde.
3. **Festival International de la Bande Dessinée :** est l'une des grandes manifestations culturelles de Tétouan, visant notamment à soutenir la dynamique culturelle et artistique que connait la ville, en tant que carrefour de dialogue des civilisations, dédiée à l'animation et à la de bande dessinée.

4. **Festival Voix de femmes :** le Festival « Voix de Femmes » de Tétouan, est placé sous le Haut Patronage de SM le Roi Mohammed VI, qui a donné au festival un appui et un rayonnement important à cet évènement. Le Festival contribue à la promotion de la chanson marocaine à l'échelle régionale et internationale, avec en outre une ouverture sur la chanson andalouse orientale et arabe.

Illustration n°9 : Festival International du Cinéma Méditerranéen de Tétouan.

Source : www.festivaltetouan.org/

3.9 Les potentiels touristiques de la ville de Tétouan : Vers une diversification de l'offre touristique locale :

La ville de Tétouan, dispose d'un caractère touristique exceptionnel, considérée comme un véritable carrefour de civilisations méditerranéennes, une ville accueillante qui s'étale au bord de la Méditerranée. Une ville culturelle de premier plan, unique par la diversité et la richesse de son paysage urbain, berceau de la culture andalouse, et lieu de rencontre de plusieurs peuples, religions et cultures. La ville a conservé, au fil des temps une âme andalouse, qui fait d'elle la plus hispano-mauresque des villes marocaines, un véritable musée à ciel ouvert. Malgré les avantages dont elle dispose, le secteur du tourisme souffre d'une sous-exploitation due à un certain nombre de facteurs, dont essentiellement le caractère saisonnier de l'activité touristique, la non diversification du produit touristique, et un manque de moyens permettant l'intégration du secteur de la culture comme vecteur de développement touristique de la ville, en parallèle des autres types de tourisme.

À partir donc une perspective de développement homogène du secteur touristique, la ville de Tétouan s'est penchée sur le développement d'un tourisme principalement culturel pour promouvoir l'image touristique de la ville, qui prend en considération le fait de l'inscription de la ville sur la liste du patrimoine mondial de L'UNESCO, mais aussi un tourisme culturel qui est accompagné et ouvert sur d'autres modes de tourisme qui représentent les potentialités de la ville que ce soit le tourisme rural et sportif (par la construction de gîtes, réalisation de randonnées en montagne, excursions en forêts, sport équestre, etc.) ainsi que la valorisation du rôle de l'animation touristique par la programmation d'activités culturelles, sportives et artistiques et l'organisation de colloques, festivals, séminaires et autres. Cette approche de diversification du produit touristique de la ville, dont laquelle le produit touristique est

commercialisé tout le long de l'année, permettra à coup sûr de drainer des flux touristiques permanents à même de renforcer le label Maroc en tant que destination touristique et relancer adéquatement le secteur touristique dans la ville.

En conséquence, afin que la reconnaissance de site Tétouan par l'UNESCO serait un argument précieux pour vendre le territoire, il serait judicieux en vue d'obtenir plus de résultats en terme d'augmentation des flux de visiteurs, de renforcer l'action par les acteurs locaux de la ville dans les aspects suivants :

- Développement de l'offre artisanale y compris celui des nouveaux métiers et donner plus d'importance à la formation des jeunes ;
- La valorisation optimale des produits de culture et de nature ;
- Le développement d'une offre « MICE » spécialisée dans les salons internationaux ;
- Promotion de l'activité commerciale dans la ville ;
- Création des entreprises « PME » spécialisée dans le secteur hôteliers et touristique.

Conclusion :

La mise en tourisme de la médina de Tétouan y compris son espace urbain et architectural devrait être conceptualisée à l'heure actuelle dans le cadre d'un projet urbain innovant qui prend en considération l'aménagement et le développement durable de l'ensemble de la médina tout en reliant son centre historique inscrit sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO avec son contexte régional et international, tirant profil surtout des énormes potentialités de cette ville, qui se trouve entre autres tout près du port Tanger-Med[xxi], un des grands ports de l'Afrique du Nord et du bassin méditerranéen.

En outre, la valorisation du tourisme culturel qui semble être plus important au regard des acteurs locaux intervenant dans la gestion de la médina, exige que la ville de Tétouan considérée la capitale culturelle de la région Cap Nord du Maroc [xxii], de s'inscrire simultanément dans un processus de modernité et de développement touristique tout en veillant à préserver son identité et patrimoine local, en vue de mieux concrétiser les objectifs de la vision 2020 [xxiii] visant à faire du tourisme l'un des moteurs du développement économique, social et culturel du Maroc. En conclusion, nous considérons également qu'un projet urbain spécifique à la médina de Tétouan qui tient en compte la richesse de son patrimoine mondial de l'UNESCO permettra à la ville sans aucun doute de récupérer sa position en tant que destination touristique incontestable dans la région méditerranéenne et aidera la ville dans le futur proche à surmonter les défis de développement durable.

Bibliographie :

I. Ouvrages :

- BENABOUD, M. (2004). Tétouan : capitale méditerranéenne, éd, Association Tétouan-Asmir, Maroc.
- BENABOUD, M. ERZINI, N. MIEGE, J-L (1997). Tétouan : Ville andalouse du Maroc, CNRS Editions, Coll. Patrimoine de la Méditerranée, France.
- CHOAY, F. (1992), L'Allégorie du patrimoine, le Seuil, Paris, France (2e édition revue, 1999).
- DAOUD, M. (2008), Tarikh Titawin, Collection Historia, Editorial Almuzara, premiére édition, janvier 2008. Voir aussi : Mohammed Daoud's Library http://www.daoud.ws/.
- DE TORRES, L-R. (2001). La Medina de Tetuán: guía de arquitectura, Editorial: Consejería de Obras Públicas y Transportes, Sevilla, España.
- DIND, J-P. (2011). La gestion de projets urbains, Observatoire universitaire de la ville et du développement durable (OUVDD), Lausanne, Canada.
- GRABAR, O. (1996), Penser l'art islamique, une esthétique de l'ornement, Chaire de l'IMA, éd. Albin Michel, Paris, France.
- KOLTER Philip, BOWEN John & MAKENS James (2016). Marketing et de l'accueil. Nouveaux Horizons, 6éme édition, Paris.
- LACAZE, J-P. (1995). La ville et l'urbanisme, Flammarion, coll. Domino, Paris, France.
- LYNCH, K. (1976). L'image de la cité, édition DUNOD, Paris, France.
- MIEGE, J-L. (1992). Les activités maritimes et commerciales de Tétouan, (XVIIIe-XIXe siècles), Conférence prononcée à la Faculté des Lettres de Tétouan, Maroc.
- MIEGE, J-L. (1995). Les échanges maritimes entre l'Italie et le Maroc du XVIIe au XIXe siècle, in Actes du Congrés de Naples, 4.
- PINSON, D. (1996). Architecture et modernité, Flammarion, Paris, France.
- PINSON, D. (1993). Usage et architecture, L'Harmattan, Paris, France.
- RIEGL, A. (1985). Le culte moderne des monuments (1903), trad, fr., Paris, France.
- SITTE, C. (1996). L'art de bâtir les villes, l'urbanisme selon des fondements artistiques, Seuil, Paris, France.
- VEYRET, Y. (2007). « Le développement durable », A. Colin. Paris, France.

II. Revues et rapports :

- CERNEA, M. (2001). Culture Heritage and Development – A framework for action in the Middle East and North Africa, Orientations and Development Series, World Bank.
- CNUCED (2004c), Rapport sur l'investissement dans le monde 2004 : La montée en puissance du secteur des services. New York & Genève.
- FAGNONI, E. DJAMENT-TRAN, G. JACQUOT, S. « Catégorisations des candidatures des biens Patrimoine Mondial de l'Humanité, entre local et mondial », dans Patrimoine mondial et tourisme, BOURDEAU, L. & GRAVARI – BARBAS, M. et ROBINS, M. on (dir), Laval, Presses de l' Université de Laval, Coll. Patrimoine en mouvement, 2012 , p. 217 - 233.
- GRAVARI-BARBAS, M. & RIPOLL, F. (2010). « Interroger les processus de valorisation de l'espace », introduction du numéro De l'appropriation à la valorisation de l'espace, et retour, Norois, n°216, 2010/4*.
- Jornadas VI de Historia de Ceuta Editorial (2006). La formación de una ciudad: apuntes sobre urbanismo histórico de Ceuta / Ceuta: Instituto de Estudios Ceutíes.
- MAYOR, F. (1995). World Héritage : Ours Forever Paris, UNESCO.

- MAHIR MOHAMED AIMANE & MARIEM CHERKAOUI (2017), La convergence entre le management public et la gouvernance publique : Mythe et réalité au Maroc. Revue du Contrôle de la Comptabilité et de l'Audit, 461-474.
- Musée sans frontières (2002). Le Maroc Andalou : À la découverte d'un art de vivre, EDDIF & EDISUD, Madrid, Espagne.
- OVPM (Juin 2014). Villes historiques en développement : des clés pour comprendre et agir, un recueil d'études de cas sur la conservation et la gestion des villes historiques.
- Organisation mondial du tourisme (O.M.D), Organisation mondiale de tourisme (1999) – Tourisme, horizon 2020.
- PICKARD. R, (2002). Patrimoine culturel européen, vol. II « Examen des politiques et de la pratique », Conseil de l'Europe, Strasbourg.
- ROBINSON, M. & PICARD, D (2006). Tourisme, culture and Sustainable Development. UNESCO, Paris.
- Rapport PNUD. Rapport arabe (2002), Créer des opportunités pour les générations futures Société du savoir dans le monde arabe. Rapport arabe 2003.
- Rapport Brundtland « Our Common Future », Report of the World Commission on Environment and Development, Cahier technique « Tourisme Durable : des exemples pour progresser », page 7, (mai 2000).
- Rehabilitación de viviendas, equipamientos y espacios puúblicos de la medina de Tetuán, @ Junta de Andalucia. Consejeria de Obras Públicas y Vivienda. N" de Registro : JAOPV/CI - 22-2011. Depósito Legal : SE – 8172 – 2011.
- UNESCO (1976). Recommendations concerning the safeguarding and contemporary role historic areas.
- UNESCO (juin 2010). Managing Disaster Risks for World Heritage.
- UNESCO (2004). Patrimoine et Développement Durable dans les Villes Historiques du Maghreb Contemporain, Rabat, Maroc.
- UNITED NATIONS (2008). International Recommandations for Tourisme Statistics. Economic & Socioal Affairs, New York.
- ICOMOS (1999). International Cultural Tourism Charter. Mexico.

Illustrations :

- Tableau n˚1 : Critères pour l'évaluation de la valeur universelle exceptionnelle. Source : A. SAIDI. D'après l'UNESCO, 2018.
- Illustration n˚1 : Schéma de développement durable du tourisme. Source : Atout France.
- Illustration n˚2 : Importance du tourisme. Source : UNWTO, Juillet 2017.
- Illustration n˚3 : Signalétique de l'UNESCO. Source : UNESCO, 2018.
- Illustration n˚4 : Villes marocaines classées patrimoine mondial. Source : M. BENABOUD, 2018.
- Illustration n˚5 : Arrivées de touristes internationaux. Source : UNWTO, Juillet 2017.
- Illustration n˚6 : Centre ville de Tétouan. Source : Manuel Professionnel du Tourisme. Source : www.visittetouane.com
- Illustration n˚7 : Porte « Bab El Okla » de la médina de Tétouan. Source : Manuel Professionnel du Tourisme. Source : www.visittetouane.com
- Illustration n˚8 : Musée Archéologique de Tétouan. Source : www.minculture.gov.ma/
- Illustration n˚9 : Festival International du Cinéma Méditerranéen de Tétouan. Source : www.festivaltetouan.org/

[i] Dénommée la Convention internationale concernant la protection du patrimoine mondial culturel et naturel adoptée par la conférence générale de l'UNESCO lors de sa XVII[éme] session à Paris le 16 novembre 1972.

[ii] Il convient de noter ici que l'année 2017 est proclamée année internationale du tourisme durable pour le développement par les Nations Unies.

[iii] OMT : Comprende le tourisme, Glossaire de base. Voir : http://www2.unwto.org/fr

[iv] Selon M. RIFAI, T. Secrétaire général de l'OMT. Voir : http://www2.unwto.org/fr

[v] Le tourisme peut aussi apporter beaucoup à la valorisation du patrimoine et au maintien des valeurs du bien comme en témoignent certaines études réalisées sur les villes du patrimoine mondial, surtout le Rapport sur « Villes historiques en développement : des clés pour comprendre et agir », un recueil d'études de cas sur la conservation et la gestion des villes historiques » , réalisé par l'Organisation des Villes du Patrimoine Mondial (OVPM) en partenariat avec le Centre du patrimoine mondial de l'UNESCO dans le cadre du Programme des villes du patrimoine mondial.

[vi] Un rôle dynamisé notamment par les délégations de tourisme et les cabinets d'études spécialisés dans l'architecture et le développement touristique. À signaler ici le rôle vital des documents d'urbanisme et les plans d'aménagement touristique dans la mise en valeur et la promotion d'une destination touristique.

[vii] 2ème Conférence de l'OMT sur la gestion des destinations de la Méditerranée, qui s'est tenue à Budva (Monténégro) du 22 au 24 juin 2015. Voir : http://destination.unwto.org/fr/content/information-pour-les-participants-montenegro

[viii] OMT, Faits Saillants OMT du tourisme, édition 2016, p : 8. Voir : http://mkt.unwto.org/fr/publication/faits-saillants-omt-du-tourisme-edition-2016

[ix] Ibid, Faits Saillants OMT, édition 2016, p : 11.

[x] BENABOUD, M. Tétouan : capitale méditerranéenne, éd, Association Tétouan-Asmir, 2004, p: 43.

xi MOULINE, S. Tétouan entre la spécificité et le patrimoine universel, Dépôt légal n° 2001/0919, Rabat, Maroc. Web : www.marocpluriel.com

[xii] World Heritage List – Tétouan (Morocco), No 837, p : 76.

[xiii] « Tétouan avant le Protectorat », GRHMA, FLT, 26-27-28 novembre 1992. Voir : http://www.flsht.ac.ma/

[xiv] Selon l'historien MIEGE (MIEGE, J.L., 1996), Tétouan durant cette période était le principal port du Maroc après celui de Rabat et Salé.

[xv] Voir : http://whc.unesco.org/fr/list/837/

[xvi] Musée sans frontières (2002). Le Maroc Andalou : À la découverte d'un art de vivre, Madrid, p : 164.

[xvii] Ibid, BENABOUD, Tétouan, p : 50.

[xviii] Musée sans frontières (2002). Le Maroc Andalou , éd. 2002, p : 164.

[xix] La «Madrasa Loukach» constitue un monument historique de grande valeur architecturale qui distingue la célèbre place « Ghersa Kbira » de la médina de Tétouan. En raison de cette valeur exceptionnelle, elle a été incluse dans le cadre du programme de réhabilitation des monuments historiques de la médina de Tétouan. Actuellement, elle devient un musée spirituel de haut niveau, qui recueil de différents objets et articles historiques ayant trait à l'art de la gnomonique et au patrimoine culturel.

[xx] Junta de Andalucia. Consejeria de Obras Públicas y Vivienda. N" de Registro : JAOPV/CI -22-2011. Depósito Legal : SE – 8172 – 2011.

[xxi] Le nouveau hub stratégique méditerranéen, port Tanger-Med. Voir : http://www.tmpa.ma/

[xxii] Dans le cadre de la stratégie du Maroc 2020 pour le développement du tourisme, la région ambitionne à atteindre 2,8 millions d'arrivées de touristes (contre 715.000 en 2010) et à augmenter la capacité litière additionnelle de 28.300 lits pour atteindre 43.300 lits (hôteliers et assimilés).

[xxiii] Cette vision 2020 a été lancée par le gouvernement marocain pour consolider les acquis de la vision antérieure de 2010 et promouvoir les destinations touristiques du Royaume du Maroc. À partir de ces deux stratégies susmentionnées de 2010 et 2020 le Maroc vise à assurer le développement durable du secteur du tourisme et établir un meilleur équilibre possible entre les opportunités économiques et la préservation de l'environnement et de la culture locale à travers notamment une démarche volontariste de préservation et de mise en valeur du Label patrimoine et celui touristique du Royaume. Voir : http://www.tourisme.gov.ma/fr/vision-2020/presentation